

Lycée Jean Moulin
6-8 avenue Jean Moulin
77200 Torcy
01 60 37 38 70

Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
S/C de Madame Culioli Proviseur du lycée Jean Moulin

Torcy, le 28 juin 2011

OBJET : Demande du maintien de l'ouverture d'une classe de Seconde
Demande du maintien de la deuxième classe de Terminale Scientifique actuelle à 35 élèves

Monsieur le Recteur,

Nous sommes consternés d'apprendre, en cette fin d'année scolaire, que deux décisions prises par vos services menacent directement la survie de notre établissement : la fermeture de la cinquième classe de seconde dont l'ouverture nous avait été officiellement annoncée le 3 mai dernier, ainsi que le remplacement d'une Terminale Scientifique à 35 par une TS à 24.

Permettez nous de rappeler quelques données factuelles :

Concernant la classe de seconde :

Déjà, en juillet 2010, puis en septembre, l'inscription d'un bon nombre d'élèves a été refusée, suite à la fermeture de la cinquième classe de seconde. De surcroît, les 4 classes restantes étaient à 35 élèves, ce qui implique des conditions de travail difficiles, quand on sait que la seconde est une année de détermination qui demande un accompagnement personnalisé.

Mais, le plus surprenant, et le plus incompréhensible, c'est que ces élèves qui auraient dû être inscrits au lycée Jean Moulin l'ont été dans le lycée voisin (E. Brontë de Lognes), provisoire et en préfabriqué, déjà en sureffectif de deux classes de seconde comparé à sa capacité d'accueil !

Pour mémoire à la rentrée 2007, le lycée Jean Moulin comptait six classes de seconde. Il atteint, aujourd'hui, un seuil critique minimum d'élèves qui aurait pu être évité si les 6 classes de seconde avaient été maintenues.

Concernant la classe de Terminale Scientifique :

La décision de transformer la classe à 35 élèves en une classe à 24 est là aussi inattendue et inexplicable. Nous avons déjà 48 de nos élèves arrivant des deux classes de 1^{ère}S qui sont inscrits. Doit-on comprendre que les doublants qui souhaitent s'inscrire au lycée Jean Moulin verront leur demande refusée ? Ainsi ils seront obligés de s'inscrire en dehors de leur établissement d'origine ce qui risque de les perturber et compromettre leur réussite. Comment, humainement, justifier ce refus face à des élèves qui viennent d'échouer au Baccalauréat ?

Notre incompréhension, Monsieur le Recteur, est d'autant plus grande que la communauté éducative du Lycée Jean Moulin a toujours œuvré à accueillir, sans restriction aucune, tous les élèves y compris ceux issus des milieux défavorisés.

Lycée Jean Moulin
6-8 avenue Jean Moulin
77200 Torcy
01 60 37 38 70

Le personnel du lycée est impliqué dans de nombreux projets pour assurer un suivi personnalisé des élèves et favoriser leur ouverture culturelle. Notre motivation et notre action pédagogique ont toujours été récompensées par l'implication et les efforts de nos élèves pour obtenir le Baccalauréat avec des résultats plus qu'honorables.

La diversité de l'offre proposée au lycée Jean Moulin, notamment les options qu'on ne trouve pas ailleurs (option théâtre, chinois, section européenne allemand...), se trouve mise en péril par des effectifs faibles menaçant ainsi la pérennité de l'établissement et la qualité de la formation des élèves.

Tout ce travail mené, au quotidien, pour maintenir une dynamique de réussite au sein de notre établissement risque d'être réduit à néant par cette réduction du nombre de classes.

Pour rassurer les parents, les élèves et l'équipe éducative, et surtout pour ne pas creuser les inégalités scolaires nous vous demandons, instamment, Monsieur le Recteur, de maintenir l'ouverture de cette précieuse cinquième classe de seconde et de conserver une capacité de 35 élèves pour au moins une des classes de Terminale Scientifique, afin d'assurer la pérennité du Lycée Jean Moulin et de ne pas pénaliser les élèves.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations respectueuses.

Professeurs et parents d'élèves du lycée Jean Moulin TORCY 77
réunis en urgence au lycée le mardi 28 juin 2011

P.J. : Annexe sur les capacités maximales d'accueil des lycées du Val Maubuée.

Annexe sur les effectifs des classes de troisième des collèges dépendants du secteur du lycée Jean Moulin

Copie à :

Mme ZOUGHEBI,	Vice-présidente du Conseil Régional en charge des lycées
Mme EUDE,	Élue du Conseil Régional siégeant au CA
M. RICART,	Président du SAN du Val Maubuée
Mme HOUSSOU,	Élue du SAN siégeant au CA
M. CHAPRON,	Maire de Torcy
Mme IOSUB,	Élue à la Mairie de TORCY siégeant au CA

Annexe sur les capacités maximales d'accueil des lycées du Val Maubuée

Lycée	Capacité d'accueil total ¹	Effectifs 2010 - 2011 ²	+ Excès - défaut
René Descartes Champs	800	724	-76
Emily Brontë Lognes	700	773	+73
René Cassin Noisiel	900	673	-227
Gérard de Nerval Noisiel	800	622	-178
l'Arche Guédon Torcy	400	488	+88
Jean Moulin Torcy	1000	565	-435

Au total, 73 élèves en excès au lycée E. Brontë de Lognes, dans des préfabriqués avec 3 services à la cantine à midi (le troisième service entre 13h30 et 14h30).

Annexe sur les effectifs des classes de troisième des collèges dépendants du secteur du lycée Jean Moulin

<i>4 Collèges du secteur</i>	<i>Nombre de classes de 3^{ème} 2010-2011</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Effectif total</i>
Louis Aragon	4	100	266 élèves devant être affectés sur Jean Moulin
Victor Schœlcher	3	65	
Arche Guédon	4	101	
Segrais	4 + 1 Euro	112	Une partie des 112 élèves affectée sur J. Moulin, l'autre partie sur E. Brontë

Les 266 élèves de 3^{ème} sur le secteur du lycée Jean Moulin justifient l'ouverture d'au moins 2 classes supplémentaires sur le lycée Jean Moulin (ceci sans compter les élèves du collège du Segrais affectés eux aussi partiellement sur le lycée Jean Moulin).

Sources :

¹ http://www.valmaubuee.fr/enseignement_lycee_jr_moulin.asp

² Comité Technique Paritaire Académique (effectifs pré-bac et post-bac)